

Orientations préconisées

Soutien psychologique
(individuel ou collectif) et juridique

France Victimes 60

Antenne Creil ▶ 03 44 53 95 84
Antenne Beauvais ▶ 03 44 06 78 78
Antenne Compiègne ▶ 03 60 45 15 78
07 86 62 02 95

Centre d'Informations sur le Droit des Femmes et des Famille (CIDFF)

Creil ▶ 06 95 77 89 02
Beauvais ▶ 03 44 15 74 12
06 95 97 97 14
Margny-les-Compiègnes ▶ 07 66 02 45 14

Accompagnement social en
commissariat et gendarmerie

Police

Creil ▶ 03 44 61 17 77
Beauvais ▶ 03 44 89 80 21
Compiègne ▶ 03 44 36 37 31

Gendarmerie

Senlis ▶ 03 44 53 02 97
Méru ▶ 03 44 52 39 17
Compiègne ▶ 03 44 36 37 37
Chantilly ▶ 03 44 57 33 17
Clermont ▶ 03 44 50 02 21

Plateforme de signalement en ligne :
service-public.fr/cmi

Accueils de jour

Lieu convivial, espace d'écoute
informant sur les droits et
orientant vers les partenaires

Accueil sans rendez-vous

- ▶ Entr'Elles Beauvais : 09 83 94 91 44
- ▶ Entr'Elles Compiègne : 09 81 29 00 48
- ▶ Entr'Elles Creil : 03 65 36 00 09

Hébergement

Les victimes peuvent solliciter un
hébergement avec leurs enfants, en
contactant le **115** pour une **mise à l'abri**
et bénéficier d'un **accompagnement social**

L'auteur encourt

sur décision de justice :

- Peine de prison avec ou sans sursis
- Et/ou obligation de soins
- Et/ou éviction du domicile
- Et/ou interdiction d'entrer en contact avec la victime
- Stage de responsabilisation des auteurs

Pour plus d'informations

PRENDRE CONTACT AVEC

- ▶ France Victimes 60
- ▶ le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 60

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE
3919*

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe

stop-violences-femmes.gouv.fr



VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

Orientation et accompagnement

ont concouru à la rédaction :

 Les Compagnons
du Marais



Ce document s'adresse aux professionnels recevant des femmes victimes de violences, permettant une meilleure prise en charge et/ou orientation.

Il ne faut pas confondre les conflits conjugaux où deux points de vues s'opposent dans un rapport d'égalité et les violences conjugales. Les violences au sein du couple se caractérisent par un rapport de domination. C'est un processus au cours duquel l'auteur installe un climat de tension, plaçant la victime sous son emprise. Toutes les catégories socio-professionnelles et culturelles sont concernées.

Les formes de violences sont multiples

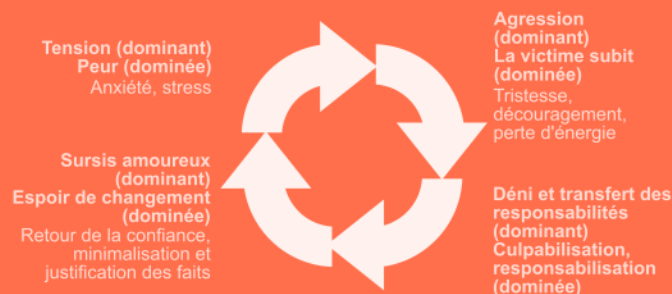
VERBALES
insultes, menaces, critiques...

PHYSIQUES
coups, séquestration, étranglements...

PSYCHOLOGIQUES
humiliation, dénigrement, chantage, mépris, harcèlement...

ÉCONOMIQUES | ADMINISTRATIVES
privation des moyens de paiement, papiers d'identité...

SEXUELLES
viol conjugal, pornographie imposée, prostitution...



La personne **SOUHAITE** porter plainte

- **Prendre des photos** (visage apparent)
- **Réunir le plus de preuves possible** (messages, photos, témoignages)
- **Elle sera orientée vers :**
 - ▶ Unité Médecine Judiciaire - Hôpital de Creil
 - ▶ Unité médecine Légale - Hôpitaux Beauvais et Compiègne.

La personne **NE SOUHAITE PAS** porter plainte

- **Prendre des photos** (visage apparent)
- **Réunir le plus de preuves possibles** (messages, photos, témoignages)
- **Remplir la fiche protocole** en s'adressant à France Victimes 60 ou Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Oise (CIDFF)
- **Faire constater** par son médecin traitant ou l'Unité Médecine Judiciaire Hôpital de Creil

Unité Médecine Judiciaire - Hôpital de Creil
03 44 61 60 73

Unité médecine Légale - Hôpital de Beauvais
03 44 11 21 10

Unité médecine Légale - Hôpital de Compiègne
03 44 23 65 17

Quelques rappels relatifs à la prise en charge et aux droits des victimes

- **Obligations d'enregistrer la plainte** (convention Départemental Oise 2014) art. 15-3 du code de procédure pénale
- **Droit d'être accompagnée par une personne de son choix pour déposer plainte**
- **Droit d'avoir un avocat** (aide juridictionnelle sous condition de ressources)
- **Droit à être assistée par un(e) traducteur(trice)**
- **Peuvent être contactées préalablement au dépôt de plainte :**
 - ▶ Interm'aide Creil : 03 44 64 14 14
 - ▶ Femmes sans Frontières : 03 44 24 27 80
 - ▶ AMI Compiègne : 03 44 20 48 24

**LES ENFANTS
TÉMOINS DE
VIOLENCES
CONJUGALES SONT
AUSSI DES VICTIMES**